

On s'adonne au bureau
des affaires européennes.
Tous 48 fr. PAR AN,
payables par trimestre et
d'avance.

Annonces : 4 fr. la ligne.
caractère 9 points/pet. rom.)

AU COMPTANT:
S'adresser au bureau des
affaires européennes.

MESSAGER

DE TAHITI.

PARTIE OFFICIELLE.

Par décret impérial, en date du 21 juin, rendu sur le rapport du ministre de la marine et des colonies la démission de M. Buteaud, chirurgien de troisième classe de la marine a été acceptée.

Par ordre du 4 courant, M. Giral, commis de marine, a été chargé des fonctions de contrôleur colonial, pendant l'absence de M. l'aide-commissaire de Ciccori, auquel une permission d'absence a été accordée.

Par un ordre daté du 8, le transport l'Imperial a été chargé du service de stationnaire en remplacement de l'Héron.

DIRECTION DES AFFAIRES EUROPÉENNES.

PRÉSENTATION DES RÔTIES.

Attendu que chaque fois qu'il a été question d'accueillir la prestation des rôties, ce qui doit faire par trimestre et d'avance, le trésorier payeur a reçu de nombreuses réclamations de la part de personnes qui se prétendaient indûment portées sur l'état de renouvellement, ou qui prétendaient des déclarations de chefs, constatant qu'elles avaient acquitté la prestation en nature; ..

Attendu que cette réclamation scandaleuse ne peut être admise par le trésorier payeur, qui n'a d'autre mission que celle de faire rentrer les fonds dans la caisse coloniale;

Conformément à ce qui se fait dans la métropole pour les rôles de contributions;

Le directeur des Affaires Européennes informe les résidents du district de Papete, qu'à partir de ce jour 14, jusqu'au dimanche suivant 21, la liste des personnes portées sur l'état de prestataire sera affichée à la partie du bureau de la douane.

Les réclamations devront être adressées au bureau de la Majisté, avec le 21 elles ne seront plus admises.

Les personnes qui désireront acquitter la prestation en nature, doivent leurs noms au commissaire de Police dans les mêmes délais.

Papeete le 14 décembre 1856.

E. Hardy.

TAHITI. — (Inscrits, locaux)

Lundi dernier, fils de la conception de la Vierge, M. le Comte-Asiat Imperial P., a posé la première pierre de l'église paroissiale de Papete, avec les cérémonies religieuses d'usage, accompagnées par Monseigneur l'Évêque d'Aix, en présence des officiers et employés de terre et de mer, d'un grand nombre de résidents et d'indigènes et d'une partie de la garnison, rangée en halle, autour des fondations, sous le commandement de M. le capitaine Marveraux.

Monseigneur d'Aix, revêtu de ses ornements sacerdotaux, a ensuite donné sa bénédiction à tous les assistants, pendant que les troupeaux, le genou en terre, présentaient les armes et que les tambours battaient aux champs.

Cette cérémonie, ainsi que la rapide admirabilité avec laquelle se sont élevées les constructions, que l'on a cossacées dans cette solennité, laissent de grands souvenirs aux Tahitiens. Ils ont vu l'édifice ces hommes simples de Mangareva, qui ne savent que travailler et prier; arrivés ici il y a cinq mois à peine, ils ont créé, en dehors de la fortification, tout un établissement, avec maisons, jardins, pâts, four à chaux, etc; mais en possession du terrains où il doit s'élever l'église, seulement dans les premiers jours d'octobre, il y a ont déjà jeté dans les fondations, quatre-vingt mètres cubes de maçonnerie.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter, car tout le monde l'a vu et constate comme nous, que leur conduite à Tahiti, a toujours été irréprochable.

En terminant ces quelques lignes, nous paierons un juste tribut d'hôtes, au conducteur des travaux, le frère Gilbert, vieillard aussi (devenu quasiment) venu de Mangareva, où il réside depuis 25 ans, pour conduire et surveiller ses ouvriers, nous dirons précisément que ses enfants; car il est pour lui le respect et l'affection que l'on porte à un père.

EXCURSION AUX îLES SOUS LE VENT. (Suite.)

Nous avons, dans notre dernier numéro, laissé le Styx hors des récifs de Raiatea, faisant route pour Borabora; comme la distance entre les deux passes n'est guère

que d'une trentaine de milles, nous ne tardâmes pas à être assez rapprochés, pour jouir des beautés pittoresques que présente cette île charmante, où la nature généreuse a l'œil à jeté ses richesses jusque sur les sommets les plus abrupts. Venant de Raiatea, nous arrivâmes par le côté du sud; c'est le seul où l'île ne soit pas entourée de la ceinture de cailloux et d'arbres de fer, dont le récif est presque entièrement couvert. Bien de beau et de bizarre à la fois, comme l'aspect de Borabora: le mont l'aia se présente comme une citadelle imprenable, élevée par quelque géant, au comblement d'une riche vallée, sur la crête qui sépare les deux pâts dont elle est flanquée à droite et à gauche; le peintre inspire par l'environs du Tasse et volonté représente l'antre des jardins inaccessibles de l'enchaînement. Armide n'aurait qu'à copier ce site extraordinaire; du pied de la montagne jusqu'au rivage, l'eau se perd dans un admirable fourmil de végétation, où tous les arbres tropicaux entremêlent leurs feuillages et leurs fleurs, comme dans une immense corbeille de verdure. Plus près de nous, la mer vient baigner de ses vagues d'argent, une plage dont le sable brûle au soleil, semblable à de l'or; entre le récif et le rivage, nous voyons quelques pirogues à voiles blanches, glisser sur la surface, à peine ride par la brise, dont les eaux empruntent leurs couleurs à l'azur et à l'amarante. Si l'on ajoute qu'au moment où nous contemplions ce tableau, un petit nuage vint à foncer en place sur les vallées et que les rayons du soleil se jouant dans cette onde priétanière, colorèrent le paysage des riches teintes de l'arc-en-ciel, on ne pourra se faire encore qu'une idée imprécise du charme qui nous entraînait, vers ce délicieux petit pays et de la hâte où nous élions d'arriver pour en fuir le sol et promener notre flânerie, dans ses bosquets plongés d'ombre et de fraîcheur.

En continuant à faire route vers l'ouest, pour trouver la seule passe, qui donne accès dans l'intérieur du récif, le site change complètement: notre forteresse disparaît derrière le pié de gauche et il ne reste plus devant le voyageur, qu'une haute montagne terminée en forme de cône tronqué, sur l'élevation de laquelle les navigateurs varrent sangliquement. Ellis lui donne 900 mètres, Lesson 1200, et dans Marie Brun, on la porte à 2000 pieds; seulement, les pentes qui aboutissent à la mer sont plus adoucies et le principal village étend sur une seule ligne, qui suit les débouts capricieux du rivage, ses maisons indigènes couronnées par un petit pavillon blanc à persans vertes, que notre pilote nous désigne, comme faisant partie de l'habitation du missionnaire.

En contournant le récif, nous étions pendant quelques moments, le village masqué par la petite île de Taupo, colline peu élevée, jetée hors de l'eau par un soulèvement volcanique et enfermée dans un immense anneau de corail qui Borabora; mais bientôt les maisons réapparaissent, nous arrivâmes dans un espace en forme de baie, au fond duquel est la passe et tournant le dos à Maupiti, dont nous apercevions depuis le matin, le lointain sommet, nous dominant dans le port, en goudronnant sur le pié. La passe est large et belle, seulement les vents sont souvent contraires pour y entrer; les petits navires y trouvent le voyage, mais ceux d'un tonnage plus considérable devront se tenir sur leurs gardes, parce qu'il existe des roches sous-marines aux deux côtés; en outre, comme cette ouverture est la seule issue qui se présente pour l'écoulement des eaux que la mer et brisant par-dessus le récif, jette dans le lac en intérieur, il en résulte continuellement un courant contrariaux qui ne pourra être surmonté qu'avec une bonne brise. Au nord de l'île, se trouve un îlot très-boisé, lié par une plage de sable à la chaine non interrompue d'îlots qui entoure Borabora, au nord et à l'est; au sud, il y a quelques roches qui ont été jetées sur le banc de corail et sont également à sec. Dès que l'on est dans l'intérieur du port, on paulot le voyage sûrement et venir mouiller tous pâts de terre; cette petite rade est magnifique et d'un abri très sûr par tous les vents; le seul inconvénient qu'il y puisse se croire, est sans doute un peu de boule, avec des vents d'est.

Le 14, vers 4 heures du soir, le Styx laissait tomber son ancre de tribord, par trente mètres d'eau, fond de sable fin et corail brisé, à moins d'un demi-mille de la maison du roi Tafos, près de laquelle flotte

la cavillon de Borabora, assez semblable à celui de Rapa, avec cette différence qu'il n'a que deux bandes bleuâtres et trois rouges.

Taire armer un canot, nous y jeter, nous faire conduire au rivage, où quelques coups d'arivon, tout cela fut l'œuvre d'un moment; l'ancre n'était pas au fond depuis des minutes, que nous étions à terre. En mettant le pied sur le sol de Borabora, on reconnaît immédiatement que l'on entre dans un pays gouverné par une autorité respectée et obéie; on débouche sur une petite jetée construite en corail, sablée et entourée avec soin, qui permet aux embarcations d'accoster facilement et à ceux qui en descendent de se promener sans déchirer leurs chaussures aux aspérités des madrepores, comme à Huatoma. Cette jetée aboutit à une très-jolie place, convertie de gazon, qui borde la rade et auquel de laquelle sont rangés d'un côté, le temple et la maison du roi, de l'autre, l'école et quelques cases, dépendances de l'habitation royale; le tout respire un grand air d'aisance et de propreté. Entre les deux premières édifices, une batterie de petits canons de différents calibres et de diverses formes, montés sur de mauvais affûts, sont orgueilleusement rangés en ligne, faisant face à la montagne; cet appareil-guerrier forme un singulier contraste avec tout ce qui l'entoure; au reste ces canons sont bien inoffensifs, ils servent aux jeux des enfants et ils ne pourraient guère recevoir d'autre destination. Le chemin qui traverse la ville passe au milieu du boulevard, devant la batterie et la demeure du roi; nous le suivîmes avec l'intention de renoncer vers le nord, à la recherche d'un morne, marqué sur la carte de la Coquille, à la pointe sud de la baie. Faut-il, ce sentir souvent obligé par de grands efforts à pain, côtez le rivage à peine distancé, tout au milieu de bousquets touffus, tantôt entre des palissades, qui entourent des propriétés partielles, où de juives cases d'indigènes se cachent à moitié derrière les haumanières; quelques-uns marchent au bord de la mer sur le sable, ou les roches, ailleurs nous chevonnions sous d'innombrables haumans imprégnables aux rayons du soleil, à chaque pas nous rencontrions des traces de l'industrie et du travail des insulaires: défrichements, enclos, pêcheries, maisons neuves, frêtuze pour débiter le bois en planches, grandes prises-conduites et plusieurs mureaux, tous en bois ou en bambou et étagées avec l'épaisseur de la bouteille de cuve. Les habitants que nous rencontrais avaient tous un air de santé et de bonne humeur, qui faisait plaisir à voir; ils nous saluaient avec empressement d'un fau-pou-ma-tout affectueux; ceux avec lesquels nous nous arrêtrions à cause, nous vantaient avec orgueil la beauté et la richesse de leur pays; enfin tous semblaient heureux.

Après avoir contourné plusieurs points et vu, chaque fois, le passage nous devrions devant nous, avec une nouvelle spleen, nous arrêtrions à notre marine. Ici, malgré toute la bonne volonté et l'illusion familière aux voyageurs, qui les ont fait croire si souvent et avec raison, qu'il soit à la vérité dans leurs relations, il nous faut absolument reconnaître qu'il nous arrive un inconvénient. Le matin vers lequel nous avions dépassé depuis trois quarts d'heure, d'un pas de solat reçus de l'orme, n'était qu'à peine tenu que, cause nous en avons vu plusieurs par la suite, Un bouteille indigène, qui devait être apporté de l'île, nous offrit des rôties et nous donna des explications détaillées sur ce monument funéraire; nous ne fûmes guère sensible qu'il n'était ratâchement; pourtant il nous sembla résulter du souci des discours, que dans ce maran, reposaient les ossements du prince Mal, l'un des deux chefs, qui se partageaient la souveraineté de Borabora et dépendances; tant que Tapa eût réunies toutes ces terres (style indigène) sous un même sceptre, nous avions, avec une certaine satisfaction, que nous avions vérifié plus tard l'autenticité de ce fait et que notre hypothèse s'est trouvée confirmée.

(la suite au prochain numéro.)

E. HARDY.

GREFE DU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DES îLES DE LA SOCIÉTÉ.

Par jugement du 3 décembre 1856, la Tribunaute de police correctionnel jugeant en premier ressort et faisant application des articles 403, 212, et 415 du code pénal métropolitain - et 7 et 10 de l'arrêté local N° 36, condamne les sommes Soiles, Joris, né en Belgique, à un an de prison et 10 francs de dépens; et Harris, Georges, né en Angleterre, à trois mois de prison et également

francs de dépens, les condamne en outre solidiairement aux frais de la procédure, pour rébellion avec armes, envers des agents chargés de la police de la rade de Papeete.

Par jugement du même jour, le même tribunal jugeant en dernier ressort et faisant application des articles 473-6 du code pénal métropolitain et 7 et 10 de l'arrêté local N° 36, condamne le sieur Segasse, Eduard, né à Bassel (département des Hautes Pyrenees) négociant à Papeete, à 10 francs d'amende, 55 francs de dépens et aux frais de la procédure, pour vol et dérobation falsifiée.

Pour extrait conformément à l'ordre:

Le greffier,

V. Dupond.

RESIDENTS affectés pour leur départ.

TRAVERIE.

BATIMENTS SUR RADE.

DE COURET.

14 octobre. Transport français *L'Hermite*, commandé par M. Richardoy, lieutenant de vaisseau.

15 novembre. Transport français *l'Inferno*, commandé par M. Fissard, lieutenant de vaisseau.

18. Goëlette coloniale *Rambouillet*, commandée par M. Baudang, lieutenant de vaisseau.

19. Aviso à vapeur *la Sirge*, commandé par M. Grimois, lieutenant de vaisseau.

Goëlette coloniale *Papete*, desservie.

DE COURSE.

12. Goëlette du protectorat *Azur*, cap. Lewis.

19. Goëlette du protectorat *Jane*, cap. Keith.

14 décembre. Briguchin *Ernest* 2 cap. Lemorielle.

2. Goëlette protectrice *Eliza*, cap. Bouasset.

3. Brig du protectorat *Saint*, cap. Hurd.

8. Baliseur amical *Couper*, cap. Dean.

9. Goëlette du protectorat *Gazelle*, cap. Chapman.

11. Goëlette de Nouvelle-Zélande *Arcturus*, cap. Whith.

Mouvements du port de Papeete, du vendredi 6 au vendredi 13 décembre 1856.

ENTRÉES.

7. Goëlette de Borabora *Mahu Moana*, cap. Avao, 18 ton. 3 hommes d'équipage, 8 passagers, venant de Borabora en 3 jours, provisions.

8. Baliseur américain *Couper*, cap. Dean, 301 ton. 33 hommes d'équipage, venant d'Ochock en 58 jours, 676 livres d'huile.

9. Goëlette du protectorat *Gazelle*, cap. Chapman, 183 ton 7 hommes d'équipage, 23 passagers venant d'Aitutu 16 jours, provisions.

11. Goëlette de Bimuta *Fureuna*, esp. Bahri, 45 ton. 5 hommes d'équipage, 33 passagers, venant de Baruto en 3 jours, provisions.

SORTIES.

10. Goëlette du protectorat *Marie Louise*, cap. Bonnet, pose Moorea.

11. Goëlette du protectorat *Perle*, cap. Tahitia, pour Les Poulooses.

12. Goëlette brésilienne *Oaha*, cap. Molde, pour Honolulu. Goëlette de Borabora *Mahu Moana*, cap. Arce, pour les îles sous le vent.

ARSENAL.

Le 14, le baliseur américain *Couper*, accusé le qual.

Le 2, a goëlette coloniale *Koumaheu*, a été halée sur la cale.

AVIS AU PUBLIC.

M. Yer annonce qu'il a reçu des vivres et provisions.

Il tiendra un assortiment de liquides à des prix modérés et abordables.

Vins &c. Bouteilles à la bouteille

idem Barsac idem 22 et 23. 50

Absinthe idem 22 et 23. 50

Cognac idem .50

Eau-de-vie (la galice) .50

Vermouth la caisse 12. 50

Gin .25

Graines marchandes, orge, son, blé, millet et sarrasins.

Papete, Tahiti, novembre 22 d. 1856.

Drowned by the upsetting of a sail boat, in Papete harbour, on Sunday last, the 16th, inst. Charles Wheeler, of Mystic, Connecticut, United States of north America. His age was about 21 years.

W. Manning,

U. S. Vice consul.

L'imprimeur Gerant, LE GUILLOUTON

DATES.	HAUTEUR D'ANODEMÉTRIE*			TEMPÉRATURE.			Moyenne de 6 h. 10 h. mat. 4 h. 10 h du soir.	Tension moyenne de la vapeur	Humidité relatif, en centimètres	Quantité de pluie tombarée	Vents dominants peulant le jor
	hauteur moyenne	oscillation diurne.	Minima.	Maxima.	Moyenne						
S. 6.	128,05	20,2,3	93,8	29,7	21,45	24,95	21,66	95,50	0,0183	N.E.	
D. 7.	129,15	20,1,0	22,2	24,6	23,40	24,90	20,77	97,89	0,034	E.	
S.	129,03	20,1,1	24,8	27,0	24,90	25,85	21,13	88,40	0,0093	E.N.E.	
M. 9.	129,27	20,1,2	22,8	27,7	25,00	24,77	19,68	89,20	1,002	E.	
M. 10.	129,12	20,1,4	22,7	27,1	25,19	23,20	20,13	87,00	0,000	E.	
J. 12.	129,07	20,1,7	22,0	29,4	24,90	25,65	18,56	71,00	0,000	N.E.	
V. 12	129,17	20,0,9	22,3	27,2	25,23	24,95	19,17	80,00	0,000	N.E.	